



# Pour des mécanismes efficaces de réponse aux situations de crise en matière de sécurité alimentaire

La FAO travaille à l'amélioration des protocoles de réponse en situations d'urgence dans le contexte global du processus de réforme humanitaire mené dans tout le système des Nations Unies.

La réforme humanitaire est une question qui se trouve actuellement au cœur du programme politique des Nations Unies ; les donateurs et les institutions internationales cherchent, ensemble, à améliorer la prévisibilité, l'opportunité et l'efficacité de la réponse humanitaire, et ce grâce à une panoplie de mesures telles que l'initiative des bonnes pratiques des bailleurs de fonds (Good Humanitarian Donorship Initiative), le cadre et grille d'analyse des besoins (Needs Analysis Framework) mis au point

par le Comité permanent interorganisations (CPI); l'approche de responsabilité sectorielle (Cluster Leadership Approach) et le Mécanisme d'action humanitaire (Central Emergency Response Fund), récemment amélioré. Dans ce contexte mouvant, comment la perspective de la sécurité alimentaire peut-elle contribuer à l'amélioration de la réponse humanitaire ?

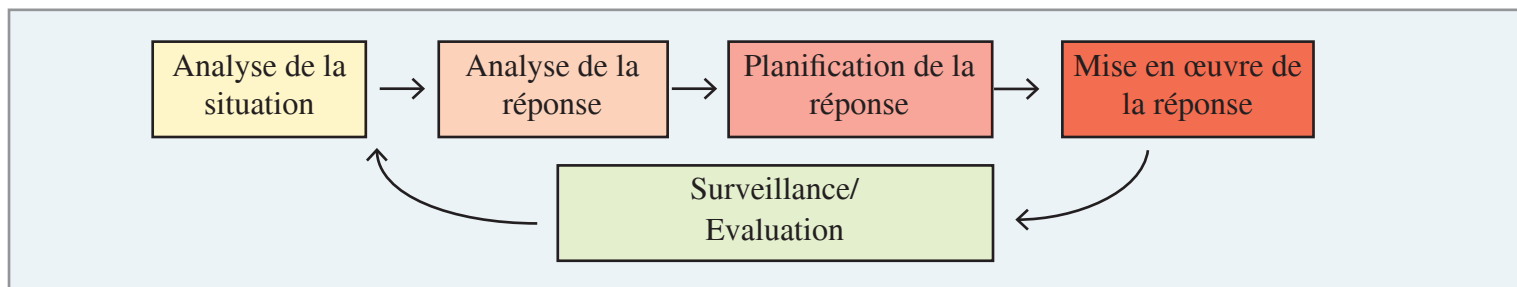
A titre d'exemple, la FAO met au point un mécanisme de réponse aux situations d'urgence qui permet de détecter les priorités

immédiates en matière de sécurité alimentaire et les mesures susceptibles d'améliorer la productivité et la capacité de réaction des systèmes alimentaires à long et à moyen terme. Le mécanisme tient compte du fait que les situations persistantes de crises alimentaires complexes et chroniques exigent une réponse à facettes multiples. Ces facettes concernent notamment la protection sociale, la réhabilitation des moyens de subsistance et une capacité accrue de récupération des systèmes alimentaires.

## Protocole de Réponse aux situations d'urgence en matière de sécurité alimentaire.

Le mécanisme conçoit les stratégies de réponse aux situations d'urgence comme un processus dont la planification doit être faite à long terme plutôt que comme une série d'évaluations des besoins d'urgence ponctuels. Il prévoit également des mécanismes de rétroalimentation tout au long des différentes étapes du cycle de gestion du projet.

Graphique 3: Protocole de Réponse aux situations d'urgence



Les principaux éléments du protocole de réponse aux situations d'urgence (graphique 3) sont les suivants :

- **Analyse de la situation:** Il s'agit de détecter et de parvenir à un consensus technique à propos des éléments de base d'une situation déterminée, notamment sa gravité, son ampleur, ses causes sous-jacentes et proches.
- **Analyse de la réponse:** Il s'agit d'identifier l'éventail de possibilités de réponse susceptibles d'améliorer la situation à long et à court terme, de même que les besoins sur le plan de la mise en œuvre.
- **Planification de la réponse:** Identification et mise en place des exigences et des systèmes opérationnels, y compris le plaidoyer et la collecte de fonds.
- **Mise en oeuvre de la réponse:** Une réponse effective est mise en place pour garantir l'obtention des résultats désirés.
- **Surveillance / Evaluation:** Mise en place d'un mécanisme de surveillance et d'évaluation des changements intervenus dans l'analyse de la situation.

Publié par la Division de l'économie agricole et du développement (ESA) de la FAO, avec le concours du programme de partenariat FAO-Pays-Bas et du Programme de sécurité alimentaire CE-FAO.

Division de l'économie agricole et du développement (ESA) de la FAO : <http://www.fao.org/es/esa/>  
Programme de sécurité alimentaire CE-FAO: <http://www.foodsecinfoaction.org/>

## Principe du Protocole de réponse

Le principe du protocole de réponse est d'apporter :

### Des méthodes opportunes et transparentes pour aborder les crises:

Le protocole de réponse détermine une séquence claire et logique et l'ensemble des composants qui doivent intervenir en cas de réponse à une crise déclenchée. Le protocole est centré sur le caractère changeant de la nature et l'ampleur de l'assistance humanitaire et tient compte du fait que les crises complexes requièrent une planification plus complète afin de faire face à des situations qui se prolongent dans le temps et varient selon le moment et l'espace.

### Réponses de type général en matière de sécurité alimentaire :

Le protocole de réponse met en œuvre le concept d'analyse de réponse stratégique et tient compte des possibilités de réponse à court, à moyen et à plus long terme. Il va donc au-delà des réponses typiques (telles que l'aide alimentaire, en semences et en outils) et comprend la protection sociale, la réhabilitation des moyens d'existence et une capacité accrue de récupération des systèmes alimentaires qui sont plus que jamais des aspects plus pertinents dans les interventions humanitaires.

### Méthode fondée sur les preuves :

Le protocole souligne la nécessité d'une base systématique et d'une information relative à la sécurité alimentaire préalable à la crise afin de mener un processus permanent d'évaluation, de surveillance et d'évaluation dans les pays plus susceptibles aux catastrophes récurrentes et aux crises chroniques.

## Action menée

Dans le contexte du programme de partenariat FAO-Pays-Bas, la FAO s'attache actuellement à structurer un protocole de réponse susceptible « d'apporter des réponses pertinentes à différents types de crises en matière de sécurité alimentaire sur la base d'un cadre intégral qui permet d'analyser et de s'ajuster aux besoins des populations ».

L'intervention de la FAO en cas de crise fait appel à toute une panoplie d'instruments techniques qui portent sur l'ensemble du cycle de la catastrophe et de la crise, à savoir :

- (i) Les Missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires (CFSAM);
  - (ii) Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR); et
  - (iii) Les Missions spéciales, missions d'évaluation des récoltes, analyses sous-sectorielles (par exemple, nutrition, bétail, infrastructure) et missions de secours et de réhabilitation.
- D'autres initiatives sont actuellement en cours d'application pour améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire et les mécanismes de réponse, telles que :

### Le Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de sécurité alimentaire (IPC)

est un instrument que mettent actuellement au point la FAO et l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire en Somalie pour améliorer l'analyse et la prise de décision dans les situations de crise. Le Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de sécurité alimentaire (IPC) est un système standardisé de classification

qui intègre l'information relative à la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence en un seul énoncé qui indique la gravité de la crise et son incidence en termes de réponse humanitaire.

Les aspects relatifs aux moyens d'existence ont été incorporés aux évaluations rapides requises en cas de réponses à une catastrophe soudaine et dans le contexte postérieur à la crise, telle que le Tsunami de 2004/2005 et le tremblement de terre de 2005 au Pakistan.

Les efforts visent aussi au renforcement du soutien à l'échelon du pays reliant l'information relative à la sécurité alimentaire et la formulation de politiques et de stratégies. Un des programmes spécifiques est le Programme CE-FAO sur l'information pour l'action qui apporte une assistance aux Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire dans vingt pays, le SETSAN (Mozambique) et le SIFSIS (Soudan).